

Le Président

A l'attention des délégués du comité syndical

Chère collègue, Cher collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister au comité syndical d'Eau du Pays de Verneuil qui aura lieu le :

Jeudi 22 janvier 2026 à 18h00

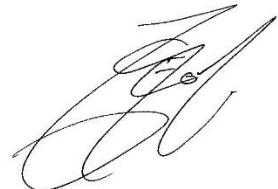
Mairie d'Armentières-sur-Avre
21 rue de la Détourbe
27820 Armentières-sur-Avre

En cas d'impossibilité, je vous prie de bien vouloir informer l'un de vos suppléants dès que possible afin de garantir le respect des conditions de quorum.

Vous avez également la possibilité de donner pouvoir à un autre délégué à l'aide du formulaire ci-joint.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Etienne MOREL
Président d'Eau du Pays de Verneuil



Ordre du jour

Comité syndical du 22 janvier 2026

Approbation du compte-rendu de la séance du 11 décembre 2025.

Information sur les décisions prises par le Président et le bureau dans le cadre des délégations du comité syndical.

Point n°1 : protection sociale complémentaire « risque Prévoyance des agents »

Point n°2 : protection sociale complémentaire « mutuelle Santé »

Point n°3 : plan de sobriété

Questions diverses.